

## ELABORATION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE L'AGGLOMERATION DE MONTAUBAN

### Le SCOT , c'est quoi ?

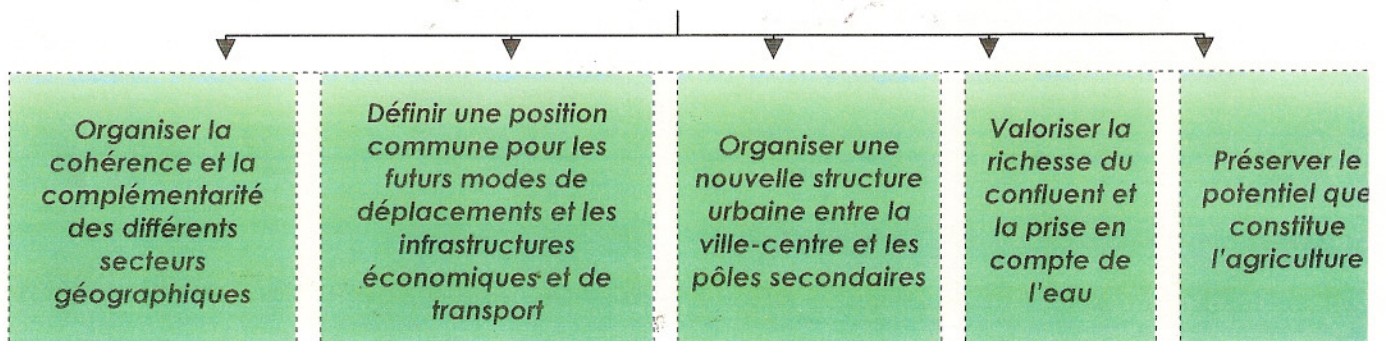
*C'est un document public, issu de la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (modifiée par la loi Urbanisme et Habitat). Les SCOT « exposent un diagnostic au regard des prévisions économiques et démographiques et des besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transport, d'équipement et des services »*

### Rappel de la procédure

Le SCOT de l'Agglomération de Montauban qui couvre le territoire de 34 communes est en cours d'élaboration depuis 3 ans.

Trois outils, trois étapes au service d'une stratégie globale pour notre territoire

- **Le diagnostic élaboré en phase 1 :** NOS ENJEUX A 15 ANS



- **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable en phase 2**



Fixer les orientations pour l'avenir de notre territoire sur la base d'un projet politique porté par des élus

Une méthode de travail :

une approche par des ateliers thématiques délocalisés sur l'ensemble du territoire. 5 thèmes de travail :

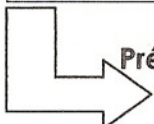
l'Habitat, les Déplacements, l'Economie, l'Environnement et l'Equilibre du territoire

Une synthèse de ces ateliers

Une rédaction consensuelle des objectifs

La version définitive du PADD suite au Débat sur les orientations générales du PADD est en consultation à l'accueil de la Mairie

- **Le Document d'Orientation Générale en phase 3**



Préciser les orientations d'aménagement pour mettre en œuvre le projet

## Phase 2 : Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

### LES ENJEUX MAJEURS et CHOIX DES ELUS

Les élus du Syndicat Mixte d'élaboration, de gestion et de révision du SCOT de l'agglomération de Montauban ont décidé, dans le cadre de l'élaboration du PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable du SCOT d'inscrire leurs politiques dans une démarche de maîtrise qualitative pour un développement équilibré de leur territoire, à l'horizon 2020.

Ce choix s'organise autour de **Montauban, ville centre** du Bassin de vie, mais également **ville moyenne de la région Midi Pyrénées**, placée en première ligne dans la dynamique exceptionnelle de développement de la métropole toulousaine.

**Montauban**, forte de son poids économique et culturel, au cœur d'un riche terroir agricole et d'un bassin d'emploi et d'habitat en forte évolution, joue le rôle de « locomotive » dans le développement de son **Bassin de vie**.

Le développement de ce bassin de vie est un **développement choisi**, au regard de la dynamique de l'InterSCoT pour une **cohérence territoriale de l'aire urbaine toulousaine** et du projet de coopération métropolitaine en lien avec les autres agglomérations de l'aire métropolitaine. Les **territoires voisins**, et en particulier les territoires de Castelsarrasin et Moissac engagés dans un SCOT, pourront être intégrés à la démarche.

Ce développement maîtrisé s'appuie sur un **équilibre entre la ville-centre et les pôles secondaires** du territoire.

Il s'appuie enfin sur un équilibre **entre le secteur Sud**, concentrant de nombreux projets d'aménagement et le **secteur Nord**, d'économie plus rurale, moins accessible et donc moins soumis aux pressions urbaines.

Il met en avant la **diversité de ses terroirs et de ses paysages** pour l'accueil des populations et des entreprises et sa **volonté de maintenir la qualité de vie et de service** pour un **accès solidaire de tous aux vecteurs de développement**.

Des **indicateurs d'évaluation** seront mis en place dans le cadre du document d'orientations générales pour maintenir ces bonnes conditions de vie et de déplacement, en accord avec l'accueil de nouvelles populations et entreprises.

### DOCUMENT A LA DISPOSITION DU PUBLIC

Afin de faire valoir votre avis, vos observations et propositions, un registre de concertation est ouvert à l'accueil de la mairie aux jours et heures d'ouverture.

**Objectif 1**  
**Structurer et pérenniser**  
**une trame d'espaces ouverts agricoles et naturels,**  
**garants de la qualité de vie sur le territoire**



**Objectif 2**  
**Accorder l'accueil des habitants**  
**à la capacité du territoire à produire**  
**les équipements et services nécessaires de qualité**



**Objectif 3**  
**Affirmer la vocation économique du territoire**  
**autour du pôle Montalbanais**



**Objectif 4**  
**Coordonner les politiques de déplacement**  
**pour offrir à terme une alternative au tout voiture.**

